

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18379 - 71ÈME ANNÉE

**Pour mettre fin au néocolonialisme,
le PCR propose la double intégration**

La Réunion un atout pour La Réunion



Vue d'une partie des participants à la conférence du 19 mars de Sainte-Suzanne. Au premier plan, des jeunes prêts à être des acteurs de l'avenir de La Réunion.

Depuis le début de son histoire, La Réunion a d'abord été une source de richesses pour un autre pays sous les différents systèmes qui se sont succédé depuis 350 ans : esclavage, colonisation directe et néocolonialisme. En proposant le co-développement avec les pays de la Région en conservant les acquis de l'égalité sociale, le PCR propose une rupture avec tout ce qui s'est fait précédemment : c'est la double intégration. La Réunion doit maintenant mettre ses atouts au service de son développement.

Samedi dernier, le Parti communiste réunionnais a présenté son analyse des 70 ans écoulés depuis le vote de la loi du 19 mars 1946. Ce texte prévoyait l'abolition du statut colonial, et l'égalité des Réunionnais avec les

autres citoyens de la République. L'analyse exposée a montré que l'application dévoyée de la loi du 19 mars a amené l'installation à La Réunion d'un système néocolonial. L'égalité promise dans les articles 2 et 3 de la loi aurait permis d'amorcer la marche vers le développe-

ment de notre île. Au lieu de cela, l'exploitation coloniale a été remplacée par un autre système qui ne plaçait pas La Réunion au cœur de ses priorités.

L'intervention d'Yvan Dejean, secrétaire général du PCR, avait permis de souligner que depuis le début de

son peuplement, La Réunion était au service d'une métropole. C'est ainsi que l'esclavage a été imposé comme régime pendant plus de 180 ans. Au début du 19^e siècle, l'indépendance d'Haïti a entraîné pour la France la perte du premier producteur de sucre mondial. Paris a alors décidé de compenser cela par la culture de la canne à sucre aux Antilles et à La Réunion. Dans notre île, toute l'économie était construite autour de l'exportation de ce produit vers la France. Au cours du 20^e siècle, d'autres cultures ont été lancées de manière intensives, toujours selon le même schéma. C'était en particulier le géranium qui faisait vivre des milliers de familles.

Le néocolonialisme

Le vote de la loi du 19 mars 1946 signifiait l'alignement des droits des travailleurs de La Réunion sur ceux de la France, notamment en termes de protection sociale et de salaire. Il a fallu 50 ans de luttes pour que tous les travailleurs puissent en bénéficier. C'est à partir du vote de la loi d'égalité que la colonisation a évolué vers le néocolonialisme. Le profit tiré par les entreprises basées en France n'allait plus être issu de l'exploitation brutale d'une population qui n'avaient que peu de droits et des salaires de misère. Il est venu du recyclage des transferts publics en bénéfices pour les entreprises privées.

Les conséquences de ce système se retrouvent dans le chômage de masse. Les industries réunionnaises n'ont pu tenir le choc face à celles de l'ancienne métropole. Quand la France a choisi d'ouvrir des productions agricoles à la concurrence internationale, les paysans réunionnais concernés n'ont pas pu résister. Ce fut le cas quand le géranium a perdu son débouché garanti à cause de producteurs qui vendaient moins cher ailleurs dans le monde. Les planteurs ruinés se sont alors entassés dans des bidonvilles. De producteurs de richesse, ils étaient devenus des consommateurs à la recherche d'un emploi. Dans cette concurrence sauvage, les capitalistes réunionnais ont été mangés par plus gros qu'eux. Ils ont perdu le contrôle de pans entiers de l'économie. C'est pourquoi des entreprises extérieures sont maîtres des décisions dans des secteurs aussi stratégiques que l'énergie, les transports, la construction, les banques, ou l'eau. Un des derniers exemples en date est sans doute le plus symbolique. C'est l'achat de

l'industrie sucrière par Téréos, une coopérative de planteurs de betteraves, c'est-à-dire un représentant du concurrent historique de l'usurier réunionnais.

La colonie colonisatrice

Sur la base de ce bilan, le PCR appelle au rassemblement pour rompre avec ce néocolonialisme. Cela implique que les Réunionnais puissent notamment décider d'orienter l'économie en fonction des intérêts de La Réunion.

Cela se heurte à une mentalité marquée par 350 ans d'assimilation. Une illustration est le concept de « La Réunion tête de pont de l'Europe » employé encore hier par un parlementaire sur les ondes de Réunion Première. Au pied de la lettre, une « tête de pont » est une portion de terre occupée par une puissance sur le territoire d'une autre. C'est à partir de ce point que peut alors se développer la prise de contrôle d'une région plus vaste. C'est ainsi que La Réunion a été utilisée comme base arrière de l'invasion de Madagascar par la France. Notre île était alors une colonie colonisatrice. Cette expression militaire est passée dans le langage courant. S'il n'est plus question aujourd'hui d'affirmer que La Réunion est une base de conquête, les mots rappellent que notre île est encore utilisée au service d'intérêts qui ne lui sont pas propres. C'est ce qui ressort d'expressions telles que « La Réunion atout pour l'Europe », ou « La Réunion atout pour la France dans l'océan Indien ».

La mondialisation s'impose

Mais des forces encore plus puissantes que la France ou l'Europe sont à l'œuvre. Elles relativisent tous ces concepts issus de l'assimilation. À l'échelle de la planète s'impose la règle d'un marché unique mondial. L'Organisation mondiale du commerce, OMC, en donne une orientation ultra-libérale. C'est l'abatement des frontières à la circulation des marchandises, et la fin des protections des productions nationales. L'Union européenne, et par conséquent la France, suivent le mouvement. L'UE a dénoncé les accords commerciaux préférentiels qui liaient les anciennes métropoles européennes à leurs ex-colonies devenues indépendantes, les pays ACP. Ils ont d'abord été partiellement remplacés par l'initiative « Tout sauf les armes » en 2001 qui ouvrait le marché euro-

péen aux pays considérés comme les plus pauvres du monde. Étendue au sucre en 2009, « Tout sauf les armes » a entraîné notamment la suppression du quota sucrier mauricien.

Puis se mettent en place les Accords de partenariats économiques. Le but est la signature du traité de libre-échange entre l'Union européenne et des régions du monde invitées à se constituer en blocs économiques. Dans notre région, ce bloc part de l'Égypte jusqu'à l'Afrique du Sud et comprend tous nos voisins. De fait, quasiment toutes les marchandises circuleront sans entrave dans une zone composée de l'Union européenne et de l'Afrique orientale et australe.

Double intégration

Dans ce cas, à quoi bon avoir une « tête de pont » pour pénétrer les marchés de notre région, car Européens et Est-Africains seront dans le même espace économique. Quel est en effet l'intérêt de faire transiter par La Réunion des marchandises et des services produits en Europe ? Comment les productions réunionnaises aux normes européennes pourront-elles tirer leur épingle du jeu, alors qu'elles sont plus chères à fabriquer qu'en Europe ?

Pour dépasser ces questions, le PCR propose de construire une double intégration. Il s'agit de réussir l'intégration dans la région imposée par la mondialisation, et de préserver les acquis de l'égalité sociale. C'est donc redonné à La Réunion un rôle de terre de production, tout en ayant les droits acquis depuis l'abolition du statut colonial. Cela suppose des négociations avec les pays voisins pour discuter de la place que La Réunion peut avoir dans ce nouvel environnement régional. Dans cette discussion, qui mieux que des Réunionnais peut défendre les intérêts de La Réunion ? C'est un changement de fond, car cette stratégie propose que La Réunion soit enfin un atout pour le développement de La Réunion.

M.M.

Édito

L'avenir de la presse et des organismes de presse en question

Avant-hier, dimanche, s'est tenu à Doha, Qatar, le 3e Sommet Mondial des Médias (SMM). Plus de 350 professionnels représentaient une centaine de pays. Le premier sommet s'était tenu à Pékin, en 2009 et le deuxième à Moscou, en 2012. Le sommet de dimanche était organisé à l'initiative d'Al-Jazeera. Les participants devaient plancher sur le thème suivant : « L'avenir de la presse et des organismes de presse ». En effet, la presse, son organisation, ses professionnels sont confrontés à des défis majeurs, à l'ère du numérique, mais en même temps, il existe des opportunités. Selon l'agence Chine Nouvelle, « les médias subissent de profonds changements et où les demandes du public sont de plus en plus diversifiées ». M. Cai Mingzhao qui est également président de l'agence de presse chinoise, a indiqué que le développement rapide des réseaux d'information et de la technologie numérique accélère une révolution dans la communication de masse et a entraîné la naissance de défis sans précédent pour les organismes de presse traditionnels à travers le monde.

« Internet, tout en apportant des défis, a ouvert une nouvelle porte », a-t-il affirmé, ajoutant que les avantages des organismes de presse professionnels sont « remarquables » et « irremplaçables ».

« La situation de l'environnement des médias devient plus en plus grave », a indiqué Masaki Fukuyama, président et rédacteur en chef de Kyodo News, faisant écho aux propos de M. Cai. « C'est une opportunité très importante pour chaque organisme médiatique afin d'échanger des opinions au sujet de cette situation ».

Gary Pruitt, président et PDG d'Associated Press, a également souligné l'importance d'un tel rassemblement des médias du monde entier dans les circonstances actuelles.

« C'est un rassemblement important des médias du monde avec un accent mis sur l'avenir des nouvelles, et sur la manière dont nous pouvons relever les défis

du marché », a-t-il déclaré.

« La manière de distribuer la presse, ainsi que le public, ont changé aujourd'hui, et c'est la réalité à laquelle nous devons faire face », a confié M. Pruitt ».

Cet effort à se réunir et s'entendre entre les principaux organismes de presse dans le monde tranche avec l'égoïsme de classe qui habite les médias et presses de La Reunion qui pensent pouvoir s'en sortir individuellement. Sur ce point, comme sur l'ensemble des problèmes majeurs que connaît notre pays, nous appelons constamment à l'échange sur l'essentiel.

Nous répétons, Oui, il y a la place pour une expression plurielle et diversifiée, à La Reunion, mais il faut s'entendre sur les modalités. Le pire serait de toujours rechercher des solutions à l'extérieur pour tenter de tuer l'autre en interne, en oubliant que sans l'autre on se coupe une patte. Le silence du JIR sur son avenir et la solution consistant à licencier n'est pas bonne. Tout a été fait pour étrangler Témoignages en le privant des annonces classées et commerciales. Cela n'a pas sauvé le JIR qui pensait qu'en publiant dans notre journal, l'annonceur enrichirait le PCR.

La rencontre de Doha montre qu'il faut sortir du manichéisme pour assumer la responsabilité sociale et politique de la presse. Il n'y a pas de presse innocente. Dès les premiers jours de la crise du JIR, nous avons proposé publiquement des échanges qui ne sont jamais venus. Pourquoi un tel manque de vision d'avenir et d'audace ? Puisse le 3e SMM de Doha illuminer les sectaires de tout bord ? L'avenir de la presse et des organismes de presse doit être une préoccupation politique centrale si l'on souhaite avoir une opinion éclairée.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les interventions à la conférence du PCR célébrant le 70e anniversaire du statut colonial – 1 –

Maurice Gironcel : changer radicalement de politique

Premier à intervenir samedi 19 mars, Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne a prononcé le discours de bienvenue aux participants de la conférence du PCR célébrant le 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946. Voici le contenu de son intervention, avec des intertitres de Témoignages.



Maurice Gironcel.

Chers amis, chers camarades, Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à toutes et à tous les bienvenues à Sainte-Suzanne et je salue les délégations du Parti venues de toute l'île. Je salue également nos invités ainsi que la presse et les remercie d'être venus.

Nous célébrons aujourd'hui le 70e anniversaire de l'abolition du régime colonial que notre île a connu. Tous les pays colonisés honorent la date de leur libération du joug colonial.

La Réunion doit en faire autant et nous applaudissons l'initiative du camarade Paul Verges qui a présenté au Sénat une proposition de loi visant à faire du 19 mars un jour fé-

rié et chômé.

Des Réunionnais ont décidé eux-mêmes

Soyons clairs camarades ! Nous célébrons la fin du régime colonial mais pas la politique qui a été mise en place après le 19 mars 46 et qu'on appelle la départementalisation.

Au cours de cette matinée nous allons montrer que ce sont là deux choses différentes : la fin du régime colonial d'une part et la politique mise en place après cette date d'autre part.

Vous entendrez successivement le camarade Risham Badrouline qui vous parlera de la situation en France et à La Réunion au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Puis Julie Pontalba qui fera la genèse de la loi du 19 mars 46. Elle vous dira que c'est la première fois dans l'histoire de notre pays que ce sont des Réunionnais – es qui ont décidé eux-mêmes du destin de leur île sous l'impulsion de deux illustres d'entre eux : Raymond Verges et Léon de Lepervanche.

Elle montrera aussi que pour appliquer cette loi il a fallu des années et des années de luttes au cours desquelles les communistes ont fait

preuve de courage et d'abnégation quelquefois au prix de leur vie.

Réquisitoire sans appel de ces 70 ans

Enfin, Yvan Dejean expliquera pourquoi la politique qui a été mise en place par le pouvoir central après le vote de la loi a trahi l'esprit qui avait animé Raymond Vergès et Léon de Lépervanche au moment du 19 mars 46.

Cette politique, la départementalisation, qui a placé La Réunion sous une dépendance néo coloniale avec les conséquences que nous connaissons aujourd'hui : inégalités record, taux de chômage le plus élevé de la République, pauvreté accrue, etc. Bref, tout le monde connaît le bilan. Et, quand les adversaires du Parti prennent ce bilan et disent qu'il faut mener une autre politique ils dressent eux-mêmes un réquisitoire sans appel de ces 70 ans de départementalisation.

C'est cette politique qu'il nous faut radicalement changer. Yvan Dejean le dira comment et dans quelles conditions.

Pour terminer nous entendrons des messages qui nous sont adressés qui montrent que notre initiative de célébrer le 19 mars 1946 trouvent des échos au-delà de notre Parti.

Hommage à Gramoun Dada

Avant de passer la parole au premier orateur je vous demande encore une fois d'applaudir la troupe de maloya qui nous vient de Saint-Pierre : Gramoun dada et son band dalons.

Ce sont, entres autres, eux qui ont enregistré le 1er disque de maloya que le Parti a édité en 1976 lors de son Congrès.

Je voudrais aussi remercier les camarades de Sainte-Suzanne qui ont aidé à préparer notre rendez-vous de ce matin et remercier toutes celles et tous ceux qui ont préparé l'exposition photo.

Encore une fois, merci chers amis et camarades venus de toute l'île d'être présents ce matin à Sainte-Suzanne pour partager ensemble ce moment.

Dépôt de gerbe Place du 19 mars

La Section PCR de Saint-Pierre rend hommage à Raymond Vergès et Léon de Lépervanche



Elie Hoarau et Gélita Hoarau.

Le 19 mars, la Section PCR de Saint-Pierre a déposé deux gerbes sur les stèles de Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, situées Place du 19 mars. Plus tard dans la journée, Elie Hoarau et Gélita Hoarau sont repassés cette place pour rendre hommage aux deux co-auteurs réunionnais de la loi d'égalité qui a aboli le régime colonial voici 70 ans.

Otè

Mèt pa kuyèr sal dan nout marmit pwa !

Kan ni di désértin i mank a nou d'réspé pou vréman. Konmsik i prandré a nou in lidé alé ésplik bann moun déor, lo méyèr manière fé kui zot manzé. Alé di in moun toulouz mèt pa zariko blan dann kasoulé, mèt plito zariko rouz, i konvyin mié ousinonsa ésplik in shèf norman, mèt pi la krinm frèsh dann son men i vik a nou kréol ni inm pa sa. Mwin pésonèl mi ozré pa. Inn débarké l'ariv la Rényon pou fé in lémissyon d'si nout manzé.

Tousala o fré d'la prinsèss, d'si in shinn piblik, défréyé d'tout, lotèl a ou manzé a ou loto tousala. Pou désértin, i prétan dir sé in shèf rokoni konmtèl, pou désértinzot sé in "kokol gran shapo" vik na pwin inn isi la antandi parlé d'li. Byinéz a li, nout manzé i konvyin pa li. Li na minm dégou nout manzé. Pou mwin li na lo drwa émé ousinonsa pa émé. Mé la ou li mank a nou d'réspé sé kan li ésplik a nou koman i fo fé pou amélior nout kuizinn.

Nout ti-boushon péi i ral pa li ditou, lé tro lian, lé tro lastik, i flèsh. Li la komanss gouté, la donn a li lanvi vomir. Konm tabitid li ésplik a nou koman i fo fé, pou li na pasé lon-yon, mèt in pé plis lon-yon, i mank la koryand, azout ot shoz... Pètèt mèt in pé safran ? Malorozman néna ankor tro d'ka ki fé gingn a nou la bil konm sa, ni siport arpa lontan i mèt kuyèr sal dan nout marmit pwa !

Justin

« La shias na gro vant ! » - In kozman po la rout

Na dé foi ou i pé dir sa lé vré : i ariv aou in kanikrosh zordi ! Domin in n'ot l'inkonvényan ou la pa prévi ! Apré ankor in n'ot afèr ! Ou i pé dir lé shoz i dévir pa bien pou ou. Mé, parl-fèt, pou kosa gro vant ? Mi pans sa i vé dir ou i gingn pa évité. Li lé tro gro pou ou pass par koté ! Alor ou i tonm dodan. Mé alon kalkil in kou : na dé shoz i ariv aou, ou la pa rodé : sa sé in vré kou d'shiass. Mé si ou mèm, la mète aou dan lo ka an avoir in tablatir... Sa i pé arivé ! L'èr-la, mi pans ou i pé dir la shiass sé par ou mèm. La pa in késtyonn déstin ! Astèr, mi di, shakinn i amène son bato konm li konpran. Bien sansa mal, final de kont sa i rogard ali. Bone shans, movèz shans tout fason i fo sèy évité. Gouvèné sé prévoir ! Gouvèrn son vi sé prévoir galman ! Mé dizon la pa touzour posib ! Alé ! ni retrouv.